

Stratégie ESS du Territoire de l'Ouest

Mettre l'ESS au coeur de la stratégie territoriale

Sommaire

01 Éditorial 02

02 Introduction 03

03 D'une volonté affirmée à une démarche territoriale 12

04 La stratégie territoriale de l'ESS 15

05 Annexes : fiches actions 22

Éditorial



L'ambition du Territoire de l'Ouest, c'est d'être le territoire leader de l'économie réunionnaise qui capitalise sur ses filières locales.

Cet objectif repose notamment sur la diversification vers des filières d'avenir comme l'économie circulaire, les énergies renouvelables, l'innovation, le numérique et aussi l'économie sociale et solidaire.

Au travers de la stratégie du projet de territoire de l'Ouest de 2040, le Territoire de l'Ouest s'engage à accompagner ce secteur pour répondre à plusieurs défis majeurs.

Tout d'abord, un enjeu économique fort en termes d'emplois puisqu'on dénombre, dans l'Ouest, 4852 salariés qui travaillent dans 487 structures issues de l'économie sociale et solidaire. Cela correspond à 10,6% de l'emploi privé sur notre territoire.

Un enjeu social important également, puisque l'action sociale constitue le cœur des structures et des projets engagés. Ce secteur favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes parfois éloignées du marché du travail.

Enfin, un enjeu écologique majeur car beaucoup de structures de l'économie sociale et solidaire et d'ateliers chantier d'insertion sont aujourd'hui investis dans le champ de l'économie circulaire et dans la souveraineté alimentaire responsable et durable.

Notre stratégie a été élaborée dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les acteurs concernées que ce soit les associations, les entreprises, les opérateurs d'accompagnement et de financement, les organismes et les collectivités.

Cette stratégie permettra à l'intercommunalité de mieux structurer et accompagner les projets ESS innovants sur son territoire et de développer ainsi un vrai tissu entrepreneurial alternatif au modèle actuel fondé sur la solidarité et l'intérêt collectif ».

Emmanuel SÉRAPHIN
Président duTerritoire de l'Ouest

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ...

... un mode d'entreprendre autrement

"L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre autrement et en collectif, de développement économique, adapté à tous les domaines de l'activité humaine(...)".

L'ESS regroupe des coopératives, des mutuelles, des fondations, des associations, des Structures d'Insertion par l'Activité Économique, des sociétés commerciales de l'ESS, qui sont présentes dans tous les secteurs d'activité.

Ces structures développent des produits et services qui visent l'intérêt collectif, l'implication des citoyens, le respect de l'environnement, la proximité des territoires ; et respectent des principes éthiques forts, inscrits dans la Loi du 31 juillet 2014 dite "Loi ESS" :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts ;
- une gestion responsable (bénéfices réinjectés dans l'activité, réserves impartageables).

L'ESS bénéfice d'une reconnaissance légale tant sur le plan national qu'au niveau mondial.
En effet:

- le législateur français, à travers la Loi de 2014 défini l'ESS, précise ses modèles économiques et détermine notamment les missions régaliennes des CRESS-Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire;
- la Commission européenne identifie l'ESS comme un des 14 écosystèmes industriels permettant de renforcer la résilience de l'Europe;
- le 18 avril 2023 l'Assemblée Générale de l'ONU-Organisation des Nations unies a adopté une résolution sur « la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire au service du développement durable ». L'ONU reconnaît donc que l'ESS peut contribuer à la réalisation et à la localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

À La Réunion(1), l'Économie Sociale et Solidaire représente plus de 1 890 établissements employeurs et 24 425 emplois, soit 8% des entreprises réunionnaises et 15% de l'emploi régional privé. D'autre part sur l'échelle ultramarine, La Réunion regroupe 43 % des établissements employeurs de l'ESS des DOM. Le territoire de la Côte Ouest, regroupe 26 % des structures employeuses de l'ESS de l'île.

Le Territoire de l'Ouest soutient le développement économique du territoire, y compris l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), à travers différentes actions telles que le soutien aux ateliers et chantiers d'insertion, l'accompagnement des porteurs de projets, le soutien aux activités culturelles et touristiques, l'aménagement du territoire et la gestion des déchets.

(1) Source ORESS de La Réunion - Observatoire Régional de l'ESS de La Réunion, d'après Flores janvier 2020

En 2015, le TCO a réfléchi à la manière dont l'ESS pouvait contribuer spécifiquement au développement du territoire. Cela a conduit à des propositions d'actions visant à faire de l'ESS un véritable outil de développement territorial.

Dans cette optique, le TCO a lancé des appels à projets pour encourager la création et le développement de structures relevant de l'ESS ou intégrant des pratiques de l'ESS. Tous les domaines d'activité étaient concernés, avec une attention particulière accordée à l'économie projets liés à la protection de l'environnement, à la gestion des déchets, à l'économie circulaire, à la consommation responsable, à l'éco-mobilité, à l'éco-habitat, aux énergies renouvelables, au tourisme, aux services aux entreprises et aux personnes, ainsi qu'à la coopération entre les acteurs.

Ces appels à projets ont permis d'identifier les difficultés rencontrées par les structures de l'ESS du territoire. En 2017, il a été nécessaire d'accompagner les opérateurs vers une plus grande professionnalisation et structuration de leurs activités.

Entre 2018 et 2020, la démarche de soutien à l'ESS s'est fixée de nouveaux objectifs ambitieux : soutenir les projets innovants ayant un potentiel d'activité et d'emploi, favoriser la mutualisation et la structuration des acteurs locaux, et encourager la création d'emplois au sein de ces structures.

En 2020, face à la pandémie de COVID-19, des actions spécifiques ont été mises en place dans le cadre d'un plan d'urgence sociale, avec le soutien d'une association par commune chargée d'accompagner étroitement les associations.

Fort de cette expérience de partenariat, le Territoire de l'Ouest souhaite développer davantage l'ESS en lien avec les problématiques et les orientations stratégiques du territoire, en définissant une stratégie commune concertée avec les acteurs locaux.

D’une volonté affirmée à une démarche territoriale

L'ESS dans l'organisation territoriale

La loi NOTRe (portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République) publiée en 2015, précise la place de l'ESS dans l'organisation territoriale, et notamment celle de la SRESS-stratégie régionale d'économie sociale et solidaire.

Les régions sont alors confortées dans leur rôle de définition de la stratégie, en matière notamment de développement économique et d'aides aux entreprises à travers l’élaboration du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Ainsi il est précisé que ce schéma définit également “(...) les orientations en matière de développement de l’économie sociale et solidaire (...)”.

La loi NOTRe conforte en outre les intercommunalités auxquelles sont transférées l’intégralité des actions de développement économique auparavant partagées avec les communes. Ainsi, certaines collectivités consacrent un axe à part entière de leur stratégie intercommunale d’action pour soutenir le développement économique et l’emploi en s’appuyant sur l’ESS.

Une stratégie territoriale dédiée à l’ESS

Les expériences antérieures et les crises socioéconomiques, ont amené l’actuelle mandature à l’élaboration d’une stratégie de développement économique globale. Ainsi, l’ESS fait partie intégrante de ce Projet de Territoire de La Réunion à horizon 2040 “#ouest2040”.



Pour ce faire, le TCO est accompagné par la CRESS - Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de La Réunion pour la définition de sa stratégie et de son plan d'action de développement de l'ESS.

Ce schéma de développement de l'ESS du Territoire de l'Ouest est conçu comme contributif d'une économie de l'emploi, de la proximité, de l'innovation avec pour objectif de :

- Permettre au Territoire de l'Ouest d'avoir une vision globale de l'ESS, en mettant en exergue le poids de l'ESS et les chiffres clés ;
- Bénéficier d'un éclairage sur les enjeux du territoire liés au développement de l'ESS ;
- Avoir une vision fine des enjeux, freins et projets des structures de l'ESS présentes sur le territoire ;
- Identifier et mobiliser les leviers de soutien au sein de la collectivité locale (transversalité) ;
- Amorcer une dynamique d'acteurs autour de la démarche ;
- Définir la spécificité de l'action publique du Territoire de l'Ouest dans le cadre de l'ESS.

Les compétences du Territoire de l'Ouest

La stratégie ESS s'inscrit pleinement dans les périmètres de compétences du Territoire de l'Ouest (notamment le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, gestion de l'eau, politique de la ville au titre du PLIE, gestion des déchets, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire ...).

Une vision, une ambition partagées

La construction de cette stratégie territoriale de l'ESS s'est appuyée sur la consultation de l'écosystème ESS menée par la CRESS.



Celle-ci s'est déroulée à travers 2 temps forts :
►La "Matinée Repères ESS" du vendredi 21 octobre 2022, au cours de laquelle les 22 participant.e.s (directions et élu.e.s du TCO) ont pu aborder les sujets suivants :

- amélioration de la connaissance de l'ESS : poids de l'ESS et chiffres clés... ;
- éclairage sur les enjeux du territoire liés au développement de l'ESS ;
- identification des enjeux, freins et projets des structures de l'ESS présentes sur le territoire.

Démarrage

8 sept. 2022
Démarrage
de l'accompagnement

"Matinée Repères ESS"

21 oct. 2022

Atelier "Synergies ESS"

9 nov. 2022

Comité de Pilotage

8 fév. 2023

Lancement Pôle ESS

27 fév. 2023

Atelier
Commande Publique
et ASER

9 mars 2023

Atelier
Appui aux projets
structurants et à impacts

21 mars 2023

►L'Atelier Synergies ESS qui s'est tenu le mercredi 9 novembre 2022, mobilisant 40 personnes (agents et élu.e.s des Collectivités, têtes de réseaux ESS, opérateurs de l'accompagnement et du financement de l'ESS, structures de l'ESS, ...) afin d'identifier les actions à mettre en place en lien avec les compétences et les filières ciblées comme prioritaires par le TCO : économie bleue, l'autonomie alimentaire, économie circulaire, mobilité, silver économie, ...).
Dans ce cadre, les participant.e.s ont pu partager leurs expériences et travailler notamment sur les thématiques ci-après :

- les leviers de soutien au sein de la collectivité locale (transversalité) ;
- les dynamiques d'acteurs autour de la démarche ;
- ...

L'ensemble des contributions, les retours d'expériences et les suggestions proposées par chaque membre des collectivités, acteurs et opérateurs de l'ESS, ont permis d'enrichir et de bâtir cette stratégie territoriale de l'ESS présentée dans le présent document final.

Cette stratégie territoriale de l'ESS a fait l'objet d'une part, d'un second niveau de co-construction à travers la mise en place d'ateliers et de groupes de travail visant à définir les actions concrètes à déployer à court et moyen termes ; et d'autre part, d'une mise en opérationnalité notamment par la mise en place du 1er Pôle ESS (piloté par le TCO) regroupant les référents ESS des 5 communes : élu.e.s et administratifs.



L'ESS en chiffres, sur le territoire

« Avec 487 structures représentants 26% des structures de l'Economie Sociale et Solidaire de La Réunion, le Territoire de l'Ouest est historiquement un territoire dynamique et attractif en la matière. Il devenait indispensable de se doter d'une stratégie propre à l'Economie Sociale et Solidaire. Grâce à cette stratégie, nous disposerons, d'une part des moyens nécessaires pour animer l'écosystème d'acteurs et mieux communiquer sur leurs actions. D'autre part, nous pourrons également dénicher et accompagner des nouveaux porteurs de projets innovants, structurants et à fort impact pour le Territoire de l'Ouest »



Henry HIPPOLYTE
15ème Vice-Président

487 établissements employeurs

soit:

- 26% des structures de l'ESS de l'île;
- 7,6% des établissements employeurs privés présents sur le territoire.

4 852 salarié.e.s

soit:

- 20% des emplois ESS de l'île;
- 10,6% de l'emploi privé du TCO.

Le TCO est un territoire attractif porté d'une part par l'économie portuaire, d'autre part par le secteur touristique. Ce dernier secteur a subi de plein fouet les impacts de la crise sanitaire.

Le Territoire de l'Ouest accueille le seul port de La Réunion, unique porte d'entrée des biens et marchandises. Il s'agit en l'occurrence d'un vecteur d'emplois majeur pour le territoire.

L'Économie Sociale et Solidaire représente sur le TCO au 1er janvier 2020, 487 établissements, qui emploient 4 852 salariés. Ces établissements injectent dans l'économie 129 millions d'euros de masse salariale brute annuelle. Cela correspond à 7,8% de l'emploi du territoire (public et privé confondus). Un taux un peu inférieur à la moyenne régionale. Dans l'emploi privé, l'ESS représente 10,6% de l'ensemble des effectifs salariés.

Bien que le territoire Ouest soit la deuxième micro-région de La Réunion en matière d''emploi privé, compte tenu de la présence du seul et unique port de l'île et également par le secteur du tourisme très développé sur ce périmètre ; le TCO enregistre le moins d'effectif salarié exerçant dans des structures ESS comparativement aux autres EPCI.

Ainsi, les structures de l'ESS ne représentent que 10,6% des emplois privés (contre par exemple 18,6% sur le territoire Nord et 16,3% dans l'Est).

Evolution sur la période de 2018 au 1er janvier 2020

La refonte sur le plan national du dispositif des contrats aidés sur la période de 2016 à début 2018 a eu un impact sur l'emploi salarié et la viabilité des structures de l'ESS réunionnaise ; et à ce titre le TCO ne pas exception.

Ainsi, jusqu'à fin 2018, il est constaté sur l'ensemble du territoire réunionnais une forte diminution de l'emploi salarié. A titre d'exemple sur la période 2015-2018, il est comptabilisé une perte de 2 476 emplois dans l'ESS et de 174 de ses établissements.

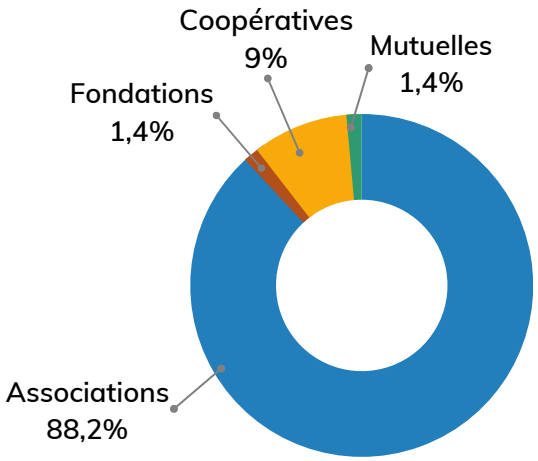
Pour l'ESS ancrée sur le TCO, sur la période du 1er janvier 2019 au 1er janvier 2020 et à l'identique des autres territoires de La Réunion, il est constaté :

- une stabilisation de l'effectif salarié (-0,2%) contrairement à une hausse dans le secteur privé classique (7%) ;
- une baisse de 3% des établissements de l'ESS alors même que le champ de l'économie privée classique enregistre une hausse de 2%.

Une forte présence associative

Les 487 structures installées sur le TCO sont majoritairement des associations, 44 sont des mutuelles.

87% des salariés de l'ESS sont des salarié.e.s d'associations. Cette répartition est similaire sur l'ensemble de l'ile.



Les métiers liés à l'action sociale fortement présents

Sur l'ensemble du territoire réunionnais, l'Économie Sociale et Solidaire est présente dans tous les secteurs d'activité :

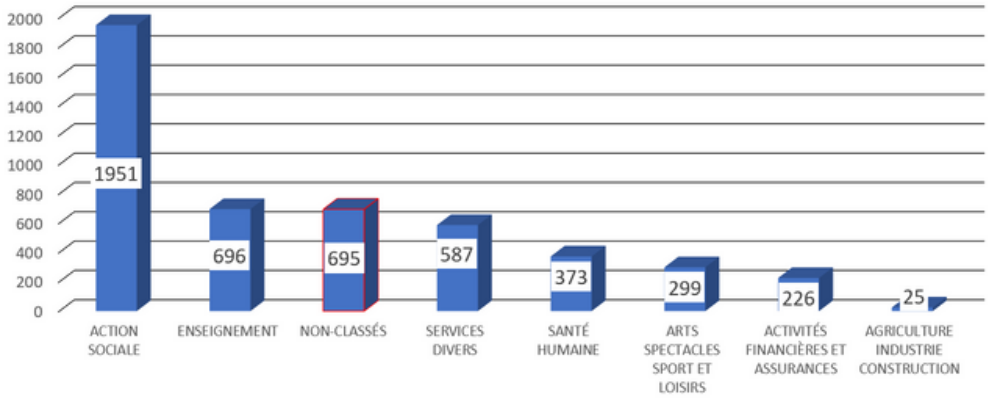
- dans les services d'intérêt général : santé, social, services à la personnes, environnement, culture, tourisme associatif, éducation, sport... ;
- dans les "services marchands" : banques et assurances, BTP, agriculture, transport, commerce de détail...

Sur le TCO, l'action sociale est le secteur d'activité le plus majoritaire avec 115 établissements sur les 487 et 1 951 salariés sur 4 852.

En seconde position des secteurs d'activités les plus présents dans l'ESS, celui de l'enseignement avec 696 salariés et 35 établissements. Celui-ci regroupe les établissements de la formation professionnelle (centres de formation continue) et de la formation initiale (établissement scolaire sous statut associatif). On y trouve également un certain nombre d'associations de parents d'élèves et d'associations périscolaires : gestion de cantine, garderie, soutien scolaire...

Les métiers liés à la santé humaine arrivent au troisième rang avec 373 salariés dans 15 établissements. Ce sont essentiellement des établissements médicaux et de soins (centres de soins de suite, instituts de réadaptation) sous forme associative, mutualiste ou sous la forme de fondations.

La répartition des effectifs salariés par secteur d'activité

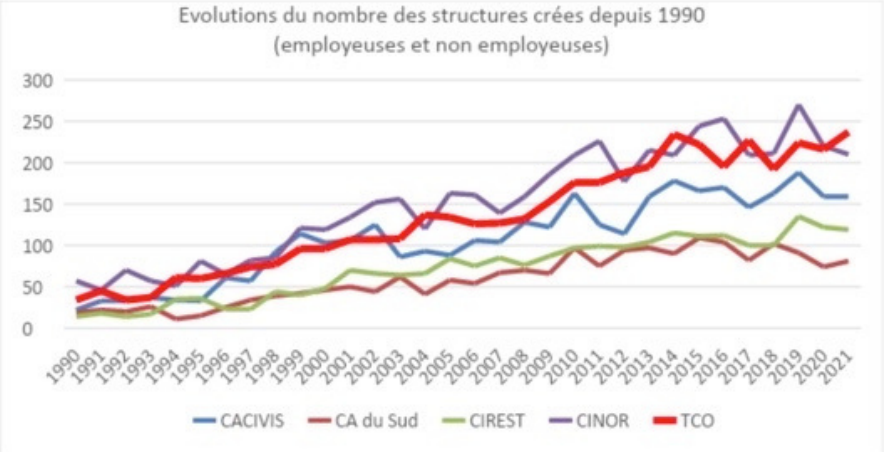


Un nombre d'établissements en progression depuis 2019

L'ESS est un écosystème dynamique sur l'ensemble du territoire réunionnais. En nombre d'établissements, comme sur les autres territoires, sur le TCO il est constaté une progression irrégulière depuis 2013.

À compter de 2021, le TCO devient le territoire qui enregistre le plus grand nombre de créations d'établissements : ESS et associations non employeuses.

L'analyse de l'évolution de la proportion des structures employeuses parmi toutes les créations des structures montre une forte variabilité. Elle est passée d'environ 13% en 2000 à 4% en 2002 pour atteindre plus de 14% en 2017 et pour reculer à 6% en 2019..



La dynamique des créations concerne les sphères du sport et du spectacle vivant, suivies de l'action sociale...

Source SIRENE septembre 2022

98% des établissements sont des associations, développant majoritairement des projets dans les secteurs du sport et des arts et spectacles.

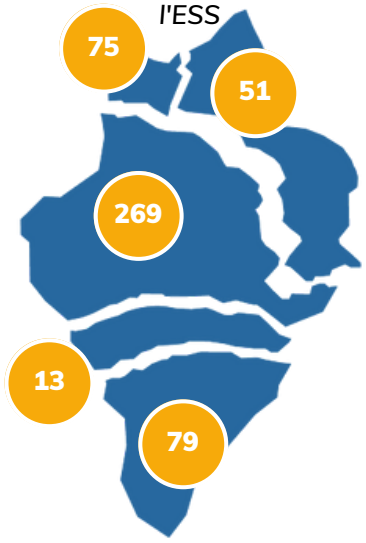
Le Territoire de l'Ouest, un territoire riche de dynamiques socioéconomiques et innovantes

Sur le territoire de la côte Ouest, il est comptabilisé 487 établissements répartis comme suit sur les 5 communes qui la composent.

Il est à noter que même si le nombre d'établissements de l'ESS sur la ville de Le Port (75) est inférieur à ceux présents sur Saint-Leu (79); le territoire Portois est toutefois plus générateur d'emplois: 890 contre 559.

De surcroît, la commune de La Possession comptabilisant moins d'établissements employeurs (51) que Saint-Leu(79), enregistre un effectif salarié supérieur (590).

Répartition des établissements employeurs de l'ESS



Source: INSEE-Flores 1er janvier 2020

Des établissements développant des projets générateurs d'emplois

Les 9 établissements employant de 50 à 199 salarié.e.s



Nous pouvons également constater un nombre d'établissements regroupant un effectif salarié important:

► 8% des établissements employeurs emploient de 20 à 50 salarié.e.s ;

► 5% des établissements employeurs emploient de 50 à 99 salarié.e.s, dont :

- sur La Possession, La Fondation Père Favron ;
- sur Saint-Leu, l'association Piton Lève la Tête ;
- sur Saint-Paul, l'IRT, l'URCOOPA ou encore le Groupement d'Employeurs des services à la personne ;
- sur Le Port, la Coopérative Ouvrière Réunionnaise ;

► 1% des établissements employeurs emploie de 100 à 199 salarié.e.s, dont Ti Tang Récup (Saint-Paul).

Les 9 établissements employant le plus grand nombre de salarié.e.s (de 50 à plus) et dont les activités relèvent des compétences du TCO, sont répartis sur les communes identifiées sur la cartographie ci-contre.

Un territoire pionnier, novateur…

Le Territoire de l'Ouest peut-être également considéré comme un pôle d'Excellence, d'Innovation voire un territoire pionnier dans différents secteurs d'activités :

- les premières SCOP ont vu le jour au Port avec la SOAA (cabinet d'architectes) en 1979, suivie de la COR (manutention portuaire) en 1982 ;
- ILOI - Institut de L'image de l'Océan Indien, créé en 1989.

Le Territoire de l'Ouest : un territoire d'initiatives remarquables

Le Territoire de l'Ouest regroupe plusieurs des dynamiques ESS remarquables primées tant sur le plan national que sur le plan régional :



► AGAME : Numérique, Insertion
► EKOPRATRIK : Réemploi
► MAOTEO : Insertion, Agriculture

► RÉUTILIZ : Réemploi
► Mi la Fé : Social / Lutte contre les discriminations

► RÉUNIVERRE : Réemploi
► ECOPAL : Réemploi
► Matériauthèque : lutte contre le gaspillage industriel
► PERLES DE L'EST : Tourisme

► OMS Social Lab
► IERD-L'Incubateur Engagé pour la Réunion de Demain

- des établissements lauréats du "Prix régional de l'ESS" :
 - ► 2017-AGAME ;
 - ► 2020- MAOTEO ;
 - ► 2021-EKOPRATRIK ;
- des porteurs de projets lauréats des éditions du Startupweekend ESS :
 - ► 2019: RÉUTILIZ ;
 - ► 2021: Mi la Fé ;
- des démarches de coopération pour le développement de la zone, labellisées PTCE - Pôle Territorial de Coopération Économique - par le Secrétariat d'État à l'ESS :
 - ► ECOPAL ;
 - ► RÉUNIVERRE ;
 - ► Matériauthèque ;

Sur ce périmètre géographique sont déployées des actions d'accompagnement de projets par 2 incubateurs :

- ► OMS Social Lab ;
- ► IERD-L'Incubateur Engagé pour la Réunion de Demain.

Une forte présence des Structures d'Insertion par l'Activité Économique*

Sur le territoire sont implantées et interviennent **34 SIAE**-Structures d'Insertion par l'Activité Économique dont :

- 3 Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ;
- 7 Entreprises d'insertion (EI) ;
- 2 Associations Intermédiaires (AI) ;
- 22 porteurs de projets ACI (37projets en cours en 2023).

le détail est présenté en annexe

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi : une dynamique territoriale pour renforcer l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi



Denise DELAVANNE
8ème Vice-Présidente

« Cette stratégie ESS du Territoire de l'Ouest était une attente forte de nos Ateliers Chantiers d'Insertion qui œuvrent au quotidien dans le cadre de notre Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Elle permettra aux structures d'insertion pour l'activité économique de diversifier leurs ressources afin de pérenniser leur activité et donc au final l'emploi. Leur action est cruciale pour accompagner des personnes parfois en situation de grande précarité et de leur donner une chance de se réinsérer professionnellement et socialement. »

Dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la ville, le TCO depuis 2009 porte le dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Un protocole d'accord État/TCO a été approuvé pour la période 2022-2027, élaboré avec l'ensemble des partenaires du territoire et qui s'appuie sur 4 volets :

- l'amplification des clauses sociales dans les marchés publics et l'amélioration de leur suivi ;
- l'accompagnement des bénéficiaires à travers l'amélioration des parcours d'insertion ;
- le soutien aux Ateliers et Chantiers d'Insertion ;
- l'appui à la création d'activités en s'appuyant sur INITIATIVE RÉUNION et l'ADIE.

Cette stratégie vise à permettre au PLIE du Territoire de l'Ouest de renouer avec le rôle de plate-forme partenariale en faveur de l'insertion des publics les plus éloignées du marché du travail. L'accent est mis sur l'amélioration de l'employabilité des bénéficiaires dans le cadre de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi dans un parcours d'insertion les menant à l'emploi durable.

Les actions engagées visent in fine d'une part à répondre aux besoins en compétences des acteurs socioéconomiques du territoire et notamment ceux de l'ESS ; d'autre part à soutenir la création d'emplois et d'activités au service de l'humain et de l'environnement...

Un soutien massif aux Ateliers et Chantiers d'Insertion innovants

Nombre d'Ateliers et Chantiers d'Insertion financés en 2023



Sur l'ensemble du Territoire de l'Ouest, la Collectivité soutient également des projets d'ACI - Ateliers et Chantiers d'Insertion - favorisant la professionnalisation et le développement de l'employabilité de personnes en recherche d'emplois.

En 2023, la Collectivité du Territoire de l'Ouest a apporté une participation financière à **14 associations** développant **19 projets ACI** pour un montant total de **600 000 €**, cofinancé au titre du Fonds Social Européen (FSE).

Ces 19 projets ACI portés par les associations ci-après s'inscrivent dans différentes filières :

Alimentation responsable et durable

(Agriculture, agriculture bio, aquaponie)

- Association AN GRÈN KOULÈR
- AGIDESU
- Association MAOTEO
- Lantant KAZKABAR
- Le pied à l'étrier
- Les Jardins de Fond Imar

Economie circulaire

- AGAME, insertion par l'informatique
- Académie pour l'Égalité des Chances
- Association des Solidaires de l'Economie Sociale (ASES)
- EDUCANOO
- Institut d'Insertion par l'Innovation (3I)
- Les Palettes de Marguerite

Numérique

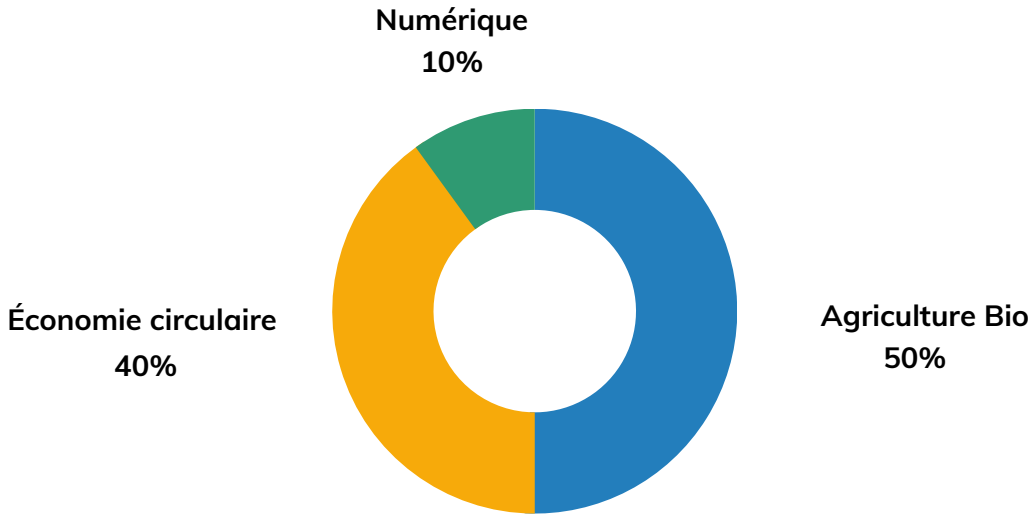
(*Médiation numérique, conception de site)*

- Association CYBERUN
- WEBCUP

Ces projets visent à proposer des réponses tant sociales, qu'économiques aux défis territoriaux.

Dans ce cadre, les projets soutenus par le TCO :

- répondent pour 50% d'entre eux à l'enjeu de l'autonomie alimentaire ;
- 40% s'inscrivent dans la filière de l'économie circulaire ;
- 10% visent à répondre au défi de la transition numérique.



La stratégie territoriale de l'ESS du Territoire de l'Ouest

Une stratégie territoriale concertée pour une économie plus durable et inclusive

Les participant.e.s aux ateliers et groupes de travail collaboratifs, qui ont contribués à construire cette stratégie territoriale de l'ESS, ont également dressé une analyse transversale du territoire, présentée ci-après.

Forces

►Le TCO est doté depuis 2022 d'un service dédié à l'ESS, travaillant en collaboration avec les autres directions de l'EPCI.
►Le Territoire de l'Ouest est le plus vaste territoire intercommunal de La Réunion, concentrant une attractivité touristique forte, des actiivtés et superficies agricoles variées.
►Un territoire pionnier, novateur qui a vu naître des pôles, des activités d'excellence et de nouvelles technologies, qui y sont toujours implantées".
►Une forte présence de quartiers politiques de la ville (QPV) où l'ESS peut jouer davantage un effet levier, à travers sa capacité à répondre aux besoins non satisfaits, créer des synergies ...
►Le nombre important d'établissements de l'ESS sur le territoire, notamment de SIAE, favorise un impact positif en matière de mobilité, d'emploi et de transition écologique.

Faiblesses

►Une connaissance réciproque entre les structures et les donneurs d'ordre afin de développer les coopérations dans de nouvelles contractualisations notamment celles liées à la commande publique.
►Un foncier et un immobilier disponibles de plus en plus rares rendant difficile l'installation des porteurs de projet dans l'ESS

Opportunités

►Des initiatives de l'ESS dans les territoires ruraux qui peuvent répondre aux besoins locaux.
►Des projets de territoires portés par les Collectivités qui visent à répondre à des enjeux d'autonomie alimentaire, d'optimisation foncière et immobilière...
►Un cadre réglementaire favorable à l'ESS: l'inscrivant au coeur du développement économique et des compétences des EPCI (Loi NOTRe), permettant la diversification des ressources (Commande Publique) ...
►Des Communes déployant des politiques d'ESS portées par des élu.e.s délégué.e.s et services dédiés
►L'ESS regroupe de multiples outils, approches et modèles économiques

Menaces

►Une diversité d'acteurs socioéonomiques présents sur le territoire, qui développent des actions individuellement.
►Une précarisation de la population qui nécessité des réponses rapides et coordonnées.
►Des établissements de l'ESS dépendant de la dotation publique, à accompagner dans la diversification des ressources notamment sur l'accès aux marchés réservés.

Aussi, en s'appuyant sur ce diagnostic, le Territoire de l'Ouest envisage de déployer sa stratégie en s'appuyant sur 3 principaux piliers de soutien à l'ESS :

1. **la diversification des ressources,** *pour des modèles plus résilients ; des activités et des emplois pérennes ;*
2. **l'outillage de l'animation territoriale,** *pour tendre vers une économie plus humaine, durable ;*
3. **l'accompagnement des projets structurants et à impacts,** en vue de soutenir les projets innovants, à effets leviers pour répondre aux transitions nécessaires.

Cette stratégie a vocation à s'articuler avec plusieurs autres stratégies et schémas directeurs, notamment la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS), le SRDEII ... ; et particulièrement avec la stratégie #ouest2040, qui a identifié des filières prioritaires.

Ambitions #ouest 2040	*Les principales filières**
Leader de l'économie réunionnaise	Économie bleue Numérique
Excellence culturelle	Culture Tourisme Agroalimentaire
Durable et résilient	Économie circulaire Déchets industriels Mobilité
Solidaire	Logement Habitat Silver Economie

Défis et enjeux identifiés par l'écosystème

Lors des espaces collaboratifs REPÈRES ESS et SYNERGIES ESS

- **Autonomie alimentaire**
- Mutualisation : d'espaces, de compétences, ...
- Amplification de la connaissance de l'ESS
- Consomm'action
- Soutenir l'accès aux offres du réemploi, seconde main

Chacun des 3 piliers détaillés ci-après intègre des actions qui sont et pourront être déployées en lien avec les compétences du Territoire de l'Ouest.

**Les ambitions portées dans le cadre de la stratégie #ouest2040 ont été rattachées à filières dans lesquelles s'inscrivent des établissements de l'ESS. Ces filières pourraient faire l'objet d'un appui du TCO; et ce, en fonction de leur correspondance avec les compétences et priorité de la Collectivité.*

Pilier 1

Soutenir la diversification des ressources

Contexte

Les modes de partenariats, de contractualisation avec l'ESS évoluent : davantage de procédures de mise en concurrence s'appuyant sur des appels à projets, des marchés publics, ... ; et ce, compte tenu de la réglementation.

Les structures de l'ESS sont donc amenées à se positionner sur des appels à projets locaux et nationaux pour de nouvelles levées de fonds et/ou complémentaires.

L'obligation pour les pouvoirs adjudicateurs de tendre vers des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (ASER), représente une opportunité pour les établissements de l'ESS en matière de diversification de leurs ressources.
Toutefois, ces leviers financiers nécessitent de la part des structures de l'ESS une expertise forte en matière de structuration de leur offre/réponse... ; et de la part des institutions une meilleure maîtrise des dispositifs auxquels l'ESS est éligible. Ces établissements peuvent également les activer dans le cadre de logique de mutualisation de moyens...

Le TCO souhaite amplifier les marchés réservés aux structures de l'ESS au sens large (SIAE, Entreprise d'insertion, Entreprise avec un agrément ESUS...).

L'impératif d'un développement durable prévu par la Loi Constitutionnelle du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement fait obligation à toutes politiques publiques de concilier "la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social". C'est sur cette base qu'ont été construits et développés différents articles du Code de la commande publique intégrant cet aspect social. Tel a été le cas avec la possibilité d'intégrer des clauses sociales dans les marchés. La possibilité pour les donneurs d'ordre de recourir à des marchés réservés constitue aujourd'hui le stade avancé de cette démarche en ouvrant spécifiquement certains marchés aux structures de l'ESS dont les SIAE.

Les SIAE dont le but principal est de favoriser l'insertion et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-économiques, par la mise en place d'un parcours d'insertion au cours duquel plusieurs freins seront levés (la formation, le logement, la mobilité, etc...) souffrent trop souvent d'une image de manque de savoir-faire technique, de manque de rigueur dans l'exécution des taches et de manque de résultats.

Bien au contraire, faire appel à une SIAE dans le cadre d'un marché réservé présente plusieurs avantages :

- Favoriser un ancrage territorial en permettant à ces habitants d'être acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie ;
- Contribuer et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des salariés des structures ;
- Les SIAE ont su démontrer avec le temps leur capacité à obtenir des résultats sur les missions qui leur ont été confiées et une capacité à assurer des chantiers avec une technicité particulière.

Faire appel à une structure de l'ESS (qu'elle soit SIAE, du secteur du travail protégé et adapté-STPA, ou non) dans le cadre d'un marché réservé permet de mettre l'humain au centre de l'action économique.

Le contexte socio-économique de la Réunion nous fait obligation, ici plus qu'ailleurs, d'informer et d'inciter les collectivités locales notamment à recourir à ces marchés réservés. La montée en compétences des acteurs de l'ESS est également indispensable pour les amener à se positionner et être retenues sur la commande publique.

Objectifs

- Développer le recours aux Achats Socialement et Écologiquement Responsables et notamment les marchés réservés, par les collectivités, les bailleurs sociaux, les "satellites des Collectivités" : SEM, SPL ... (clauses sociales, marchés réservés ...) mais également les acheteurs privés ;
- Soutenir la pérennité des modèles économiques des structures de l'ESS pour favoriser l'accès des structures de l'ESS à la commande publique ;
- Favoriser des coopérations entre acteurs de l'économie classique et de l'ESS (Groupement d'employeurs, Coopératives d'Activités et d'Emploi, Pôle Territorial de Coopération Économique...).

Actions

1 Davantage de marchés pour l'ESS !

Former et sensibiliser les maîtres d'ouvrage et les structures de l'ESS aux ASER

- Mise en place d'actions pour favoriser l'interconnaissance entre acheteurs et structures de l'ESS et impulser des ASER: forum, speed dating entre professionnels de l'accompagnement et structures de l'ESS...

- Rencontre par thématique des acheteurs et des structures de l'ESS pour une meilleure interconnaissance (connaissance de l'offre de service des structures, des réalisations, attentes des acheteurs).

Développer la performance sous toutes ses formes par la diversification ces ressources

-Accompagnement des structures pour se positionner sur la commande publique (via des actions d'accompagnement collectif et individuel)

2 Ess'aimer les initiatives locales

Établir un sourcing dynamique permettant d'ajuster la commande publique aux capacités/offres disponibles sur le territoire

-Référencement des achats potentiels pouvant intégrer des clauses SER

-Expérimentation d'un marché dans l'objectif de modéliser, essaimer et partager les bonnes pratiques

3 Agir ensemble

Impulser des dynamiques de mutualisation au sein de l'écosystème de l'ESS et avec des structures de l'économie classique

Organisation d'ateliers permettant la découverte, puis l'amélioration de l'expertise en matière d'approches, de méthodes et de modèles de mutualisation, de création de synergies, de groupements...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de sessions de sensibilisation réalisées : maîtres d'ouvrage, structures de l'ESS...
- Nombre de participants aux sessions de sensibilisation
- Nombre de structures de l'ESS accompagnées à se positionner sur des ASER
- Nombre de structures de l'ESS attributaires et sous-traitantes
- Nombre de marchés incluant des clauses SER sur le territoire (principalement Territoire de l'Ouest, au sein des communes et des bailleurs sociaux sur le territoire)

Pilier 2 Outiller l'animation territoriale

Contexte

L'ESS, ses modèles économiques, ses approches... ; représentent des solutions aux transitions à engager par les acteurs publics et privés.
Toutefois, ce "mode d'entreprendre autrement en collectif reste davantage connu par certains services historiques des collectivités territoriales (vie associative principalement). D'autre part, le fonctionnement par silo des services et des collectivités, ne permet pas une transversalité facilitant le suivi des projets et l'intégration de l'ESS comme un pan de l'économie à part entière.
De plus, les collectivités sont en demande d'outils, d'appuis permettant une meilleure compréhension de l'ESS.

Objectifs

- Renforcer l'expertise des collectivités
- Favoriser la transmission de savoir-faire et les retours d'expérience

Actions

1 Créer un espace ressources ESS en ligne (Site TCO / Site CRESS)

-Faciliter l'accès à l'ensemble des informations sur l'ESS pour les administratifs et élu.e.s : réglementaire, fiches méthodologiques, ...
-Mise à jour permanente des contenus

2 Animer un réseau territorial avec la création d'un Pôle ESS

Ce Pôle ESS réunit les référents ESS administratifs et élu.e.s du territoire
-Appuyer le déploiement de la stratégie ESS au sein du périmètre communal
-Améliorer les circuits de communication intra communal
-Identifier et valoriser les initiatives ESS sur les communes
-Assurer la transversalité sur les dossiers ESS au sein des Collectivités
-Coconstruire un programme d'actions intercommunal concerté

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de mises à jour de l'espace ressources ESS
- Nombre de connexions uniques sur l'espace ressources ESS
- Nombre de participants aux événements de l'écosystème dédiés à l'ESS
- Nombre de réunions du Pôle ESS organisées

Calendrier

- 1 Pôle ESS par trimestre
- Espace de ressources : mise en œuvre 2024

Moyens affectés

Élu.e.s et administratifs

Pilier 3 Accompagner les projets structurants et à impacts

Contexte

Près de 500 établissements de l'ESS sont présents sur les 5 communes de l'Ouest, dans des secteurs d'activités variés et développent des projets dans diverses filières.
Ces mêmes projets peuvent s'inscrire et répondre aux enjeux territoriaux voire régionaux ; mais très souvent sont méconnus des institutions, des collectivités ...
D'autre part, ces projets, ces structures pourraient avoir besoin d'un ou de plusieurs niveaux d'appui (accompagnement, financement, visibilité ...), leur permettant de se concrétiser, de changer d'échelle ... Dans ce cadre, il est opportun de mieux identifier les besoins, les freins rencontrés par ces structures porteuses de projets, qui pourraient apporter des réponses aux filières prioritaires et ambitions de la stratégie #ouest2040.

En outre, des alternatives comme par exemple une monnaie locale complémentaire peuvent également apporter des réponses aux enjeux tels que la promotion des circuits courts, le soutien aux commerces de proximité, l'autonomie énergétique et alimentaire, le renforcement de la cohésion sociale...

Objectifs

- Identifier et soutenir les initiatives du territoire répondant aux compétences Territoire de l'Ouest et à ses filières prioritaires
- Caractériser les besoins des porteurs pour la mise en œuvre de leur projet

Actions

1. Lancer un recensement des projets pour repérer les initiatives innovantes et les besoins d'accompagnement en lien avec les filières prioritaires et les compétences du Territoire de l'Ouest

2. Élaborer un cahier des charges pour l'accompagnement des structures de l'ESS

3. Soutenir des projets de territoires créateurs d'emplois, de valeurs et d'impacts

-Soutenir les initiatives favorisant notamment la coopération pour répondre aux enjeux du territoire (Tiers-lieux, PTCE...)
-Expérimenter une Monnaie Locale Complémentaire (MLC)
-Construire un réseau d'acteurs socioéconomiques partenaires/fournisseurs

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de projets ESS recensés et intégrés à la cartographie
- Nombre de structures ESS accompagnées avec positionnement sur appels à projets, ASER...
- Montant des levées de fonds obtenues suite aux accompagnements
- Nombre de structures ESS intégrées à l'annuaire et bénéficiant d'une mise à jour de leurs profils : coordonnées, dirigeants...
- Montant de la MLC mis en circulation
- Nombre d'utilisateurs de la MLC

Calendrier

Lancement de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) : 3ème trimestre 2023
Lancement du marché d'accompagnement : 1er trimestre 2024

Moyens affectés

Le TCO et ses partenaires

Annexes

► Fiches actions

Pilier 1	Soutenir la diversification des ressources
Action 1	Davantage de marchés pour l'ESS !
Action 2	Ess'aimer les initiatives locales
Action 3	Agir ensemble
Pilier 2	Outiller l'animation territoriale
Action 1	Créer un espace ressources ESS en ligne
Action 2	Animer un réseau territorial avec la création d'un Pôle ESS
Pilier 3	Accompagner les projets structurants et à impacts
Action 1	Lancer un recensement des projets pour repérer les initiatives innovantes et les besoins d'accompagnement en lien avec les filières prioritaires et les compétences du Territoire de l'Ouest
Action 2	Élaborer un cahier des charges pour l'accompagnement des structures de l'ESS
Action 3	Soutenir des projets de territoires créateurs d'emplois, de valeurs et d'impacts

► Liste des ACI cofinancés par le Territoire de l'Ouest

► Liste des ACI conventionnés sur le territoire

► Liste des SIAE hors ACI conventionnées et intervenant sur le territoire

► Annuaire des structures porteuses d'ACI cofinancés par le Territoire de l'Ouest

► Synthèses des ateliers et groupes de travail collaboratifs

FICHE ACTION

Pilier

① Soutenir la diversification des ressources

Action ① Davantage de marchés pour l'ESS !

Former et sensibiliser les maîtres d'ouvrage et les structures de l'ESS aux ASER

▶ Mettre en place un forum pour favoriser l'interconnaissance entre acheteurs et structures de l'ESS et impulser des ASER

Développer la performance sous toutes ses formes par l'hybridation des ressources

▶ Organiser des sessions de speed dating entre professionnels de l'accompagnement et structures de l'ESS

◣ Contexte

Les modes de partenariats, de contractualisation avec l'ESS évoluent : davantage de procédures de mise en concurrence s'appuyant sur des appels à projets, des marchés publics, ... ; et ce, compte tenu de la réglementation.

Les structures de l'ESS sont donc amenées à se positionner sur des appels à projets locaux et nationaux pour de nouvelles levées de fonds et/ou complémentaires.

D'autre part, l'obligation pour les pouvoirs adjudicateurs de tendre vers des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (ASER), représente une opportunité pour les établissements de l'ESS en matière de diversification de leurs ressources.
Toutefois, ces leviers financiers nécessitent de la part des structures de l'ESS une expertise forte en matière de structuration de leur offre/réponse ...; et de la part des institutions une meilleure maîtrise des dispositifs auxquels l'ESS est éligible. Ces établissements peuvent également les activer dans le cadre de logique de mutualisation de moyens

Le Territoire de l'Ouest souhaite amplifier les marchés réservés aux structures de l'ESS au sens large (SIAE, Entreprise d'insertion, Entreprise avec un agrément ESUS…).

L'impératif d'un développement durable prévu par la Loi Constitutionnelle du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement fait obligation à toutes politiques publiques de concilier "la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social". C'est sur cette base qu'ont été construits et développés différents articles du Code de la commande publique intégrant cet aspect social. Tel a été le

cas avec la possibilité d'intégrer des clauses sociales dans les marchés. La possibilité pour les donneurs d'ordre de recourir à des marchés réservés constitue aujourd'hui le stade avancé de cette démarche en ouvrant spécifiquement certains marchés aux structures de l'ESS dont les SIAE.

Les SIAE dont le but principal est de favoriser l'insertion et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-économiques, par la mise en place d'un parcours d'insertion au cours duquel plusieurs freins seront levés (la formation, le logement, la mobilité, etc…) souffrent trop souvent d'une image de manque de savoir-faire technique, de manque de rigueur dans l'exécution des taches et de manque de résultats.

Bien au contraire, faire appel à une SIAE dans le cadre d'un marché réservé présente plusieurs avantages :
Favoriser un ancrage territorial en permettant à ces habitants d'être acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie;
Contribuer et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des salariés des structures;
Les SIAE ont su démontrer avec le temps leur capacité à obtenir des résultats sur les missions qui leur ont été confiées et une capacité à assurer des chantiers avec une technicité particulière.

Faire appel à une structure de l'ESS (qu'elle soit SIAE, du secteur du travail protégé et adapté-STPA, ou non) dans le cadre d'un marché réservé permet de mettre l'humain au centre de l'action économique.

Le contexte socio-économique de la Réunion nous fait obligation, ici plus qu'ailleurs, d'informer et d'inciter les collectivités locales notamment à recourir à ces marchés réservés. La montée en compétences des acteurs de l'ESS est également indispensable pour les amener à se positionner et être retenues sur la commande publique.

Objectifs

- Développer le recours aux Achats Socialement et Écologiquement Responsables et notamment les marchés réservés, par les collectivités, les bailleurs sociaux, les "satellites des Collectivités" : SEM, SPL ... (clauses sociales, marchés réservés …) mais également les acheteurs privés ;
- Soutenir la pérennité des modèles économiques des structures de l'ESS pour favoriser l'accès des structures de l'ESS à la commande publique
- Favoriser des coopérations entre acteurs de l'économie classique et de l'ESS (Groupement d'employeurs, Coopératives d'Activités et d'Emploi, Pôle Territorial de Coopération Économique ...)

Contenu de l'action

- Prises de rendez-vous et contacts directs avec les publics cibles (Cf. ci-dessous)
- Organisation d'une réunion d'information collective
- Choix d'une thématique mise en avant, qui donne envie de se rendre/participer à ce forum
- Appui préalable des maîtres d'ouvrage à s'en imprégner, mieux appréhender les ASER
- Tenue du forum pour favoriser l'interconnaissance entre acheteurs et structures de l'ESS et impulser des ASER
- Mise en valeur des expériences réussies

Lieu de réalisation

Un lieu avec une portée symbolique sur le territoire, à identifier avec les partenaires. Ce lieu sera emblématique, en lien avec la solidarité, l'histoire, l'ancrage local.

Publics visés

- Syndicat des architectes
- Syndicat des bureaux d'études
- Structures ESS et de l'IAE, démarche approches inclusives
- Une diversité d'acteurs dans différents champs de compétences
- Têtes de réseaux, "chefs de file" convaincus de l'opération
- Maîtres d'ouvrage, directions commande publique (directions des travaux des communes concernées

Partenaires associés

- 5 communes du Territoire de l'Ouest
- URSIAE
- MDEN
- CRESS

Calendrier

Durée : 1 journée

Agenda : Semaine des ASER 2024 en mai puis une fois par an à la même période

Reconduction : une fois par an (valoriser les réussites)

Moyens affectés

Moyens humains : Équipe projet (1 représentant de chaque partie prenante)

Dépenses : lieu (mise à disposition), logistique, restauration, animation, ...

Budget : 10 000-15 000€

Financeurs potentiels : Territoire de l'Ouest, communes…

Indicateurs de résultats

50-60 participants

300-400 personnes (visiteurs) sur la journée

- Nombre de visiteurs
- Nombre de participants : structures de l'ESS, commanditaires publics …
- Nombre de sessions de sensibilisation réalisées : maîtres d'ouvrage, structures de
- Nombre de marchés incluant des clauses SER sur le territoire (principalement Territoire de l'Ouest, au sein des communes et des bailleurs sociaux sur le territoire)
- Nombre de marchés clausés (classiques, réservés et clauses sociales) post-événement
- Nombre de réponses de structures de l'ESS aux marchés publics
- Nombres de marchés publics attribués aux structures de l'ESS post-événement
- Typologie des structures attributaires et/ou soumissionnaires

FICHE ACTION

Pilier 1

Soutenir la diversification des ressources

Action ② Ess'aimer les initiatives locales

Établir un sourcing dynamique permettant d'ajuster la commande publique aux capacités/offres disponibles sur le territoire

▶ Référencer les marchés intégrant l'ESS / Référencer les structures de l'ESS

▶ Expérimenter un marché dans l'objectif de modéliser, essaimer et partager les bonnes pratiques

◣ Contexte

Cette fiche action s'inscrit dans la continuité de la fiche action 1.

Les principaux marchés accessibles et ciblés en direction des structures de l'ESS sont les marchés réservés et ceux intégrant des clauses d'insertion.

Il s'agit d'identifier les marchés sur lesquels les structures de l'ESS seraient susceptibles de proposer des offres (au-delà des "marchés classiques").

D'autres part, la démarche proposée à travers le sourcing, vise également à limiter les marchés infructueux.

◣ Objectifs

- Identifier et anticiper les besoins et les marchés publics des collectivités
- Cibler les offres disponibles des structures de l'ESS
- Faciliter l'essaimage de l'expérimentation à d'autres communes sur des thématiques similaires

◣ Contenu de l'action

- Rédiger un cahier des charges commun avec l'ensemble des Collectivités : services marchés ou services achats concernés, en associant les services Insertion et ESS pour le sourcing…
- Référencer les marchés existant attribués aux structures de l'ESS (identifier leurs offres et les autres possibilités de réponses pouvant répondre aux besoins des commanditaires)
- Mettre en place un tableau d'analyse : type de marché, lot, volume qui peut être produit sur 1 an ou par trimestre ou semestre, délai de livraison, capacités humaines…
- Créer une grille de sourcing des questions à poser aux structures de l'ESS (guide des différentes étapes)

Lieu de réalisation

Espaces d'échanges sur l'Ouest

1) Définition d'un plan de travail en amont
2) Réunion (rencontre physique)
3) Séances de travail visioconférence pour boucler le cahier des charges

Public visé

- Collectivités : services marchés ou services achats concernés, les services Insertion et ESS
- Les structures de l'ESS

Partenaires associés

- Commune(s) pilote(s)
- …

Calendrier

Durée : 3 demi-journées de travail

Agenda : mai-juin 2023 : amorçage / septembre-octobre : cahier des charges finalisé

Moyens affectés

Moyens humains : budget temps

Indicateurs de résultats

- Nombre de nouveaux marchés identifiés
- Nombre de structures de l'ESS soumissionnaires
- Nombre de nouvelles offres proposées par les structures de l'ESS
- Typologie des marchés attribués à des structures de l'ESS

FICHE ACTION

Pilier 1

Soutenir la diversification des ressources

Action③ Agir ensemble

Impulser des dynamiques de mutualisation au sein de l'écosystème de l'ESS et avec des structures de l'économie classique

▶️ Organiser des ateliers permettant la découverte, puis l'amélioration de l'expertise en matière d'approches, de méthodes et de modèles de mutualisation, de création de synergies, de groupements ...

◣ Contexte

Le positionnement sur des marchés publics et leurs bonnes exécutions nécessitent des niveaux d'expertises spécifiques tant en matière administrative (dossier de réponse à la consultation, mémoire technique …), qu'en matière de maîtrise de la qualité d'exécution (volume de production, délai de réalisation)…

Ces "prérequis" impliquent donc soit des compétences internes disponibles, soit amènent les établissements de l'ESS à nouer des partenariats avec d'autres acteurs de l'ESS voire de l'économie classique.

◣ Objectifs

- Renforcer l'interconnaissance entre acteurs de la même filière, entre acteurs de l'ESS et hors ESS
- Identifier des modes de partenaires favorisant le positionnement sur des marchés publics
- Favoriser des coopérations entre acteurs de l'économie classique et de l'ESS (Groupement d'employeurs, Coopératives d'Activités et d'Emploi, Pôles Territoriaux de Coopération Économique - PTCE...)

◣ Contenu de l'action

- Impulser des réunions d'informations collectives :
 - présentant les méthodes et de modèles de mutualisation, de création de synergies …
 - permettant des rencontres et échanges entre structures de l'ESS et hors ESS ;
- Mettre en place des groupes de travail thématiques : filières (d'activités) ou projet (modèles de mutualisation, de coopération) réunissant les acteurs ESS et hors ESS qui ont manifesté un intérêt lors des réunions d'information collective

Lieu de réalisation

Espaces d'échanges sur l'Ouest

Publics visés

- Les structures de l'ESS
- Les entreprises classiques

Partenaires associés

- Têtes de réseaux de l'ESS
- ADIR
- CPME
- MEDEF
- …

Calendrier

Mois de l'ESS (Novembre) : 1ère réunion, puis suivront les groupes de travail thématiques voire des réunions complémentaires visant à amplifier le nombre de participants aux GT.

Moyens affectés

Moyens humains : Équipe projet Territoire de l'Ouest …
Dépenses : lieu, logistique, com, café/collation, animateur, ...
Budget : à définir en fonction du nombre de réunions et de groupes de travail
Financeur potentiel : Territoire de l'Ouest

Indicateurs de résultats

- Nombre de réunions d'information collective organisées
- Nombre de participants aux réunions d'information collective
- Typologie des participants aux réunions d'information collective
- Nombre de groupes de travail thématiques organisés
- Nombre de participants aux groupes de travail thématiques
- Typologie des participants aux groupes de travail thématiques
- Nombre de réponses aux marchés réalisées en groupement post-action
- Nombre de démarches de coopération, de mutualisation amorcées post-action

FICHE ACTION

Pilier

2

Outiller l'animation territoriale

Action① Créer un espace ressources ESS en ligne

Contexte

Le positionnement de l'ESS au cœur des politiques territoriales s'appui sur une meilleure connaissance de ses modèles économiques, de ses approches…
Ces contenus d'informations doivent être partagés voire maîtrisés au sein des collectivités territoriales, par aussi bien les élu.e.s que les administratifs ; afin de nourrir l'action publique.
D'autre part, une mise à jour permanente de ces contenus liés à l'ESS : juridiques, techniques, et également des actions territoriales voire nationales, accessibles aux collectivités doivent être activées et rapidement identifiables par leurs membres.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'ensemble des informations sur l'ESS pour les administratifs et élu.e.s : réglementaire, fiches méthodologiques ...
- Mettre à jour de façon régulière les contenus

Contenu de l'action

- Mettre à disposition des collectivités territoriales des contenus leur permettant d'enrichir leur connaissance et de faciliter le déploiement d'actions …
- Réaliser des synthèses, notes méthodologiques liées aux dispositifs, évolutions réglementaires afin de faciliter la compréhension et la diffusion de ces sujets
- Informer les membres des collectivités sur la mise à jour, l'actualité par le biais des newsletters existantes ou à créer, voire de messages "push" …

Lieu de réalisation

Outil dématérialisé

Publics visés

- Élu.e.s des collectivités
- Administratifs des collectivités

Partenaires associés

- CRESS
- RTES
- …

Calendrier

Espace de ressources : mise en œuvre 2024

Moyens affectés

Moyens humains : Équipe projet Territoire de l'Ouest …

Dépenses : en fonction du site choisi (Territoire de l'Ouest ou CRESS) ...

Budget : à définir en fonction du site choisi

Financeur potentiel : Territoire de l'Ouest

Indicateurs de résultats

- Nombre de contenus, articles mis en ligne
- Nombre de visiteurs uniques sur la page dédiée
- Principales rubriques consultées, contenus téléchargés
- Typologie des contenus créés
- Typologie des actions engagées suite à l'accès au site, aux contenus…

FICHE ACTION

Pilier

2 Outiller l'animation territoriale

Action② Animer un réseau territorial avec la création d'un Pôle ESS

Contexte

La Stratégie territoriale de l'ESS est portée par le Territoire de l'Ouest pour un développement plus inclusif et durable des territoires de l'Ouest.
Son déploiement doit s'appuyer sur une cellule d'animation regroupant les équipes projets des 5 communes pour une meilleure déclinaison territoriale, tout en favorisant les retours d'expériences et l'essaimage ; et ce, sur l'ensemble des ambitions portées dans ce cadre.

Objectifs

- Appuyer le déploiement de la stratégie ESS au sein du périmètre communal
- Améliorer les circuits de communication intracommunal
- Identifier et valoriser les initiatives ESS sur les communes
- Assurer la transversalité sur les dossiers ESS au sein des collectivités
- Coconstruire un programme d'actions intercommunal concerté

Contenu de l'action

Le Pôle regroupe les référents ESS des communes (binôme élu.e + administratif.ve // suppléant.e.s).
Il est piloté par la responsable ESS et le chargé de mission ESS du Territoire de l'Ouest.
Il se réunit tous les 2 à 3 mois notamment pour le suivi du déploiement de la stratégie et de ses fiches actions.

Lieu de réalisation

Sur l'Ouest, au sein de structures de l'ESS pour favoriser la découverte de leurs activités…

Public visé

- Référents ESS des communes (binôme élu.e + administratif.ve // suppléant.e.s).

Partenaires associés

- Communes de l'Ouest
- En fonction des thématiques : les acteurs de l'ESS (tête de réseaux, services de l'État, Département, Région)

Calendrier

1ère réunion du Pôle ESS (10 mars 2023)

1 réunion par trimestre

Moyens affectés

Moyens humains : Budget temps (référents ESS et équipe Territoire de l'Ouest)

Indicateurs de résultats

- Nombre de réunions de Pôle ESS organisées
- Typologie de dossiers/projets suivis, mis en œuvre

FICHE ACTION

Pilier

3

Accompagner les projets structurants et à impacts

Action① Lancer un recensement des projets pour repérer les initiatives innovantes et les besoins d'accompagnement en lien avec les filières prioritaires et les compétences du Territoire de l'Ouest

◣ Contexte

Le territoire Ouest regroupe 487 établissements de l'ESS présents dans des secteurs d'activités variés et développant des projets dans diverses filières.
Ces mêmes projets peuvent s'inscrire et répondre aux enjeux territoriaux voire régionaux ; mais très souvent sont méconnus des institutions, des collectivités …
D'autre part, ces projets, ces structures pourraient avoir besoin d'un ou de plusieurs niveaux d'appui (accompagnement, financement, visibilité …), leur permettant de se concrétiser, de changer d'échelle … Dans ce cadre, il est opportun de mieux identifier les besoins, les freins rencontrés par ces structures porteuses de projets, qui pourraient apporter des réponses aux filières prioritaires et ambitions de la stratégie #ouest2040.

◣ Objectifs

- Identifier et valoriser les initiatives innovantes et à impacts (en projet/idéation, déployées) répondant aux ambitions de la stratégie #ouest2040
- Caractériser les besoins des porteurs pour la concrétisation de leur projet, leur pérennisation, ...
- Intégrer l'ESS au cœur des politiques territoriales et de la stratégie intercommunale

◣ Contenu de l'action

- Créer un cadre de recensement accessible permettant d'identifier les initiatives territoriales notamment celles non/moins connues en lien avec les compétences du Territoire de l'Ouest.
- Soutenir les structures de l'ESS pour leur participation au recensement : faciliter l'accès au recensement et la saisie des informations.
- Valoriser ces initiatives à travers leur visibilité sur une cartographie dématérialisée.

Cette identification des initiatives permettra également :

- l'animation de "groupes réseaux" filières, et de disposer d'un observatoire dynamique des initiatives locales …
- une connaissance plus fine des besoins des structures en matière d'accompagnement (mutualisation RH, foncier, immobilier, budget, structuration …)

Lieu de réalisation

Outil AMI-Appel à Manifestation d'Intérêt
Appui technique de proximité à la participation au recensement : sur les communes

Public visé

- Structures de l'ESS portant de 3 projets répondant aux objectifs de la stratégie #ouest2040, et aux compétences du Territoire de l'Ouest.

Partenaires associés

- Communes
- Têtes de réseaux de l'ESS
- Relais sur le territoire (Maison des associations, Maison France Service, associations)

Calendrier

Mai 2023 : Elaboration de l'AMI
Juillet 2023 : Publication de l'AMI
Novembre 2023 : Sélection des candidats

Moyens affectés

Moyens humains : Budget temps équipe projet pour l'appui à la diffusion et à la participation à l'AMI

Budget : 150 000 € attribuées pour 5 lauréats
Financeurs potentiels : Territoire de l'Ouest

Indicateurs de résultats

- Nombre de projets ESS recensés
- Nombre de projets intégrés à la cartographie
- Nombre de sessions de proximité d'appui au recensement organisées
- Nombre de structures ESS intégrées à l'annuaire et bénéficiant d'une mise à jour de leurs profils : coordonnées, dirigeants ...

FICHE ACTION

Pilier

3

Accompagner les projets structurants et à impacts

Action② Élaborer un cahier des charges pour l'accompagnement des structures de l'ESS

◣ Contexte

Le territoire Ouest regroupe 487 établissements de l'ESS présents dans des secteurs d'activités variés et développant des projets dans diverses filières.
Ces mêmes projets peuvent s'inscrire et répondre aux enjeux territoriaux voire régionaux ; mais très souvent sont méconnus des institutions, des collectivités …
D'autre part, ces projets, ces structures pourraient avoir besoin d'un ou de plusieurs niveaux d'appui (accompagnement, financement, visibilité …), leur permettant de se concrétiser, de changer d'échelle … Dans ce cadre, il est opportun de mieux identifier les besoins, les freins rencontrés par ces structures porteuses de projets, qui pourraient apporter des réponses aux filières prioritaires et ambitions de la stratégie #ouest2040.
Ceci, dans l'objectif d'adapter les modalités d'accompagnement des porteurs de projets à leurs réalités.

◣ Objectifs

- Modéliser les parcours d'accompagnement sur la base d'un diagnostic territorial (AMI)
- Adapter les modalités, niveaux, fréquences d'appui aux priorités territoriales

◣ Contenu de l'action

La mise en place du recensement des initiatives par le biais d'un AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt (Cf. fiche action 1 du pilier 3) permettra d'identifier les principaux freins et besoins des structures et des projets pouvant répondre aux ambitions de la stratégie #ouest2040.
De ce diagnostic découlera l'élaboration d'un cahier des charges pour l'accompagnement des structures de l'ESS, qui visera, entre autres, à :

- proposer un(des) parcours d'accompagnement individuels et/ou collectifs thématiques ;
- soutenir la montée en compétences par des modules adaptés à leurs réalités (présentiel, distanciel, in situ, inter établissements, dans les hauts …) ;
- appuyer la recherche de solutions pour la trésorerie, la gestion de projets… ;
- soutenir les structures de l'ESS pour (mieux) se positionner sur les marchés publics ;
- renforcer leurs modalités de communication, voire de commercialisation de produits issus d'ACI.

Pour le déploiement des actions d'accompagnement et d'appui à la montée en compétences, le Territoire de l'Ouest s'appuiera sur des opérateurs sélectionnés dans le cadre d'un marché.

D'autre part, dans le cadre de cette démarche d'appui au développement de projets territoriaux, le Territoire de l'Ouest s'appuiera sur une structure en charge de l'animation des réseaux et d'un observatoire territorial :

- Animer les réseaux filières ... sur le territoire
- Maintenir la dynamique institutionnelle intracommunautaire
- Collecter et analyser les données de l'accompagnement
- Apporter les ressources nécessaires aux équipes des collectivités
- Piloter un observatoire territorial de l'ESS
- Maintenir la cartographie dynamique

Lieu de réalisation

Déploiement des actions d'accompagnement, d'appui à la montée en compétences … sur l'Ouest

Public visé

- Structures de l'ESS portant de projets répondant aux de la stratégie #ouest2040, et aux compétences du Territoire de l'Ouest.

Partenaires associés

- Communes
- Services de l'État
- Conseil régional
- Conseil départemental
- …

Calendrier

Octobre 2023 : Elaboration du cahier des charges
Novembre 2023 : Publication du marché
Avril 2024 : Démarrage des actions d'accompagnement

Moyens affectés

Dépenses : prestations d'accompagnement…
Budget : 200 000 € pour l'accompagnement de 40 structures
Financeurs potentiels : Territoire de l'Ouest

Indicateurs de résultats

- Nombre d'accompagnements réalisés
- Typologie des actions d'accompagnement et d'appui à la montée en compétences
- Nombre de structures ESS accompagnées avec positionnement sur appels à projets, ASER ...
- Montant des levées de fonds obtenues suite aux accompagnements

FICHE ACTION

Pilier

3

Accompagner les projets structurants et à impacts

Action③ Soutenir des projets de territoires créateurs d'emplois, de valeurs et d'impacts

▶Soutenir les initiatives favorisant notamment la coopération pour répondre aux enjeux du territoire (Tiers-lieux, PTCE ...)

▶Expérimenter une Monnaie Locale Complémentaire (MLC)

▶Construire un réseau d'acteurs socioéconomiques partenaires/fournisseurs

◣ Contexte

L'enjeu de la relocalisation de l'activité économique et de l'emploi; mais également d'apporter des réponses aux besoins non satisfaits des territoires notamment enclavés; est important sur les périmètres insulaires et notamment à La Réunion.

Les projets de Tiers-Lieux, de PTCE (Pôles Territoriaux de coopération Économiques) comme ceux de Monnaies Locales Complémentaires (MLC) représentent des leviers en direction d'une part, des attentes citoyennes en recherche de sens et d'autre part, des acteurs socio-économiques à impacts territoriaux.

◣ Objectifs

- Soutenir le développement économique des filières, des secteurs d'activités à forts impacts territoriaux
- Favoriser l'articulation entre les modèles notamment économiques, les approches que favorisent l'ESS; et les différentes politiques publiques territoriales
- Construire un réseau d'acteurs socioéconomiques partenaires/fournisseurs à forte utilité sociale et environnementale

◣ Contenu de l'action

- Améliorer les connaissances, l'expertise d'une équipe projet (élu.e.s, administratif·ve·s du Territoire de l'Ouest et d'une(des) commune(s) en matière de développement socioéconomique territorial
- Réaliser une étude de faisabilité sur le déploiement d'une Monnaie Locale Complémentaire sur un zonage cible
- Construire un écosystème favorable au déploiement d'une Monnaie Locale Complémentaire :
 - sensibilisation et adhésion du grand public;

- mobilisation des acteurs publics et intégration de la MLC dans leurs actions publiques;
- développement d'un réseau d'acteurs socio-économiques en capacité de proposer des produits et services à forte utilité sociale et environnementale.

- Apporter un appui (sous toutes ses formes) aux modèles de mutualisation et de coopération que favorise l'ESS: Tiers-lieux, PTCE …

Lieu de réalisation

- Pour le projet de MLCC: un territoire d'expérimentation sur l'Ouest (1 ville disposant des caractéristiques transversales/communes aux autres villes) permettant l'essaimage à grande échelle à moyen terme
- Pour les autres projets: tout le territoire du Territoire de l'Ouest

Publics visés

- Administré·e·s du Territoire de l'Ouest
- Habitant·e·s des autres villes
- Touristes extra insulaires
- Structures de l'ESS
- Acteur·rice·s économiques

Partenaires associés

- Conseil régional
- Fédération des Banques
- Communes
- Services de l'État
- Conseil Départemental
- CRESS
- …

Calendrier

- Pour la MLCC:

 -Mai 2023 : formation de l'équipe projet

 -2023 - 2024 : étude d'opportunité
- Pour les autres projets: durée de la stratégie

Moyens affectés

Dépenses : prestations d'accompagnement, études de faisabilité…
Budget : À définir en fonction des besoins
Financeur potentiel : Territoire de l'Ouest, Conseil régional …

Indicateurs de résultats

- Nombre de projets ESS recensés et intégrés à la cartographie
- Nombre de structures ESS accompagnées avec positionnement sur appels à projets, ASER ...
- Nombre d'acteurs sensibilisés, formés à la MLC
- Montant de la MLC mis en circulation
- Nombre d'utilisateurs de la MLC
- Nombre de projets accompagnés, co financés ou financés par d'autres partenaires

LISTE DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION(ACI) CO-FINANCÉS PAR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

(Ces Ateliers et Chantier d'Insertion déploient des activités s'inscrivant dans les domaines de l'agriculture, l'agriculture biologique et de l'aquaponie. Dans ce cadre, les bénéficiaires sont amenés par exemple à réaliser des activités de production maraîchère, à expérimenter la plantation de nouvelles semences en territoire urbain …

Agriculture

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Nb postes CDDI	Commune
ASSOCIATION AN GREN KOULER	ACI SEMENCES PEI	12	Le Port

Agriculture biologique

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Nb postes CDDI	Commune
AGIDESU	ACI Agriculture Biologique et pédagogique	15	Le Port
ASSOCIATION AN GREN KOULER	ACI BANN ZARDIN LA VI	12	
LE PIED A L'ETRIER	Mise en selle 2023	12	Saint-Leu
ASSOCIATION AN GREN KOULER	ACI Porte de Mafate	12	Saint-Paul
Les Jardins de Fond Imar	ACI Tour des Roches Bassin Vital	12	
LANTANT KAZKABAR	Projet Pilote en Agroforesterie Pastorale, Patrimoniale et Pédagogique (P.P.A.P.P.P.) / "AN LEKOL BITASYON FONNKER"	12	
LE PIED A L'ETRIER	3B1	12	Trois-Bassins

Aquaponie, Agriculture biologique

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Nb postes CDDI	Commune
ASSOCIATION MAOTEO	ACI LENA	10	Trois-Bassins

ECONOMIE CIRCULAIRE

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Nb postes CDDI	Commune
Association des Solidaires de l'Economie Sociale "ASES"	Atelier de Chantier d'Insertion D3E	10	La Possession
ACADEMIE POUR L'EGALITE DES CHANCES	Atelier répar'active au sein des QPV	8	Le Port
EDUCANOO	FILANOO	12	
AGAME, insertion par l'informatique	ACI "Réparation de smartphones"	6	
AGAME, insertion par l'informatique	ACI-AGAME "Réemploi en informatique"	15	
LES PALETTES DE MAGUERITE	ACI Voiles	8	Saint-Paul
LES PALETTES DE MAGUERITE	ACI Fer	8	
Institut d'Insertion par l'Innovation - 3i	Smart Oil (fabrication de savon à partir d'Huile Alimentaire Usagée)	10	

NUMÉRIQUE

Médiation numérique, conception de site

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Nb postes CDDI	Commune
WEBCUP	ACI NUMERIQUE OUEST	24	Saint-Paul
ASSOCIATION CYBERUN	ACI AUDIOVISUEL ET METIER DE L'IMAGE	10	

**sous réserve des renouvellements de la DEETS et/ou du renouvellement des appels à projets tous les deux ans*

LISTE DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) CONVENTIONNÉS SUR LE TERRITOIRE

LA POSSESSION

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Secteur d'activité
ASES	Recyclage Bois Granit	Recyclage
	Couture	Couture
	DEE	Recyclage

LE PORT

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Secteur d'activité
AEC	REPAR'ACTIV	Recyclage
AGAME	Recyclons Solidaire	Recyclage
	Réemploi informatique	Informatique
	Réparation de smartphones	Recyclage
AGIDESU	Agriculture biologique et pédagogique	Agriculture
AN GREN KOULER	Bann zardin lavi	Agriculture
EDUCANOO	Filanoo	Couture
PALETTES DE MARGUERITE	Valorisation des palettes	Recyclage
	ACI Voiles	
	ACI Fer	

SAINT-LEU

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Secteur d'activité
LE PIED A L'ETRIER	Mise en selle	Agriculture
	Jardin lo ker	
REUNIVERRE	REUNIVERRE	économie circulaire

SAINT-PAUL

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Secteur d'activité
3I	MPT3	Maçonnerie / PMR
KAZ MARRON	Passer'ailes	production botanique
LANTANT KAZKABAR	Projet pilote d'agroforesterie pastorale, pédagogique et patrimoniale (PPAPPP)	AGROFORESTERIE
LES JARDINS DE FOND IMAR	Espace naturel sensible (ENS) du Tour des Roches	Agriculture
MAOTEO	Les Jardins du cœur	Agriculture
	Micro Exploitation urbaine de la Raffinerie	

Porteur de l'ACI	Intitulé de l'ACI	Secteur d'activité
ARDI	Agroalimentaire	Transformation agroalimentaire
	Coiffure sociale	Coiffure
CYBERUN	Web design et stratégie marketing	Numérique
	Audiovisuel et métiers de l'image	Numérique
	Fabrication numérique	Numérique
LE PIED A L'ETRIER	3B1	Agroécologie
MAOTEO	LENA	Agriculture / aménagements paysagers

LISTE DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE) HORS ACI, CONVENTIONNÉES ET INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE

Type de conventionnement SIAE	Etablissement	Commune d'implantation	Coordonnées
Entreprise d'insertion (EI)	**ANIM LO KER**	SAINT-PAUL	21, Avenue du Grand Piton 97460 SAINT-PAU L animloker@gmail.com
	BANIAN	LE PORT	1, impasse Baylem 97420 LE PORT 0262 55 21 90 agidesu@orange.fr
	AGIDESU	LE PORT	1, impasse Baylem 97420 LE PORT 0262 55 21 90 agidesu@orange.fr
	SARL EIB	TROIS-BASSINS	47 chemin roux, ZAE Bras Montvert Trois Bassins 0693 21 56 44 eib974@yahoo.fr
	SOLEIL REUNION	SAINTE-MARIE	76 rue Adophe Pegoud, Sainte-Marie 0262 262 50 18 38 contact@soleilreunion.com
	AJ SERVICE	SAINT-DENIS	
Associations Intermédiaires (AI)	**BILLIKERS INTEGRATION**	SAINT PAUL	15 mail de Rodrigues, Résidence Magellan, Lot 131, Ermitage les Bains 97460 SAINT PAUL anthony@billikers.com
	BAC REUNION	LE PORT	22 Rue René Michel, Le Port 97420 0262 43 62 46
		SAINT-LEU	3 Rue De l'Etang, 97436 Saint-Leu 0262 71 93 81

Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	**AXION INSERTION**	SAINT-PAUL	14 Rue Sully PRUDHOMME 97420 LE PORT 02 62 43 28 88 axionouest@axion.re
	SHOCK INTÉRIM	LA POSSESSION	12 rue Victor Schoelcher Rèsidence Fleur de Sel 97419 LA POSSESSION 02 62 22 41 41 shockinterim@shock.re
	SERVICE INTERIM	LE PORT	3 Rue Gustave Eiffel ZI 2000 97420 LE PORT 02 62 45 22 45

ANNUAIRE DES STRUCTURES PORTEUSES D'ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION COFINANCÉS PAR LE TERRITOIRE DE L'OUEST

Porteur ACI	Secteur d'activité	Adresse postale	Coordonnées
Association des Solidaires de l'Économie Sociale "ASES"	Recyclage Couture Recyclage	58 chemin morville 97419 La Possession	0693 45 57 96 commercial.ases@gmail.com
AGIDESU	Agriculture	1 impasse Baylen BP 191 97825 Le Port Cedex	02 62 55 21 90 agidesu@orange.fr
ASSOCIATION AN GREN KOULER	Agriculture	BP 24-30, rue de la Palestine 97419 La Possession	0692 56 91 84 cindy.agk@gmail.com
ACADEMIE POUR L'EGALITE DES CHANCES	Recyclage	6 Lot Tamarins 97419 La Possession	06 92 47 47 79 academieegalitechances@aec.re
EDUCANOO	Couture	167 rue du Général de Gaulle Appt 113 97400 Saint Denis	0693 60 27 48 accueil.educanoo974@gmail.com
AGAME, insertion par l'informatique	Recyclage Informatique	49 Boulevard de Verdun 97420 Le Port	0262 18 98 98 info@agame.re
LE PIED A L'ETRIER	Agriculture Agroécologie	31 chemin des Bois de Lait 97436 Saint-Leu	0262 45 43 92 secretariatlpae974@gmail.com
LES PALETTES DE MAGUERITE	Recyclage	8 avenue du Grand Piton ZA Camabaie 97460 Saint Paul	0262 59 74 92 contact@lespalettesdemarguerite.eu
ASSOCIATION CYBERUN	Coiffure Numérique	Maison des Associations Bois de nèfles 97426 Trois Bassins	0693 53 95 61 contact.cyberun@gmail.com
Les Jardins de Fond Imar	Agriculture	Chemin des Raphias 97460 Saint-Paul	0692 04 10 62 lesjardinsdefondimar@gmail.com
LANTANT KAZKABAR	Agroforesterie	35 Rue Montrouge 97460 Saint-Paul	

WEBCUP	Numérique	208 Rue du Marechal Leclerc 97400 Saint-Denis	0262 71 33 51 contact@webcup.fr
ASSOCIATION MAOTEO	Agriculture / aménagements paysagers	4 b Rue Surcouf 97460 Saint-Paul	contact.maoteo@gmail.com
Institut d'Insertion par l'Innovation - 3I	Maçonnerie / PMR	400 Rue Saint Louis 97460 Saint-Paul	0692 63 60 08 dir@institut3i.fr

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE

ESAT	Domaine de prestation	Adresse postale	Coordonnées
HANDIRECT LA REUNION	Prestations administratives	23 Rue du Commerce 97460 Saint-Paul	0262 33 77 77
ASSOCIATION INITIATIVES OI	Environnement Gestion des déchets	16 rue Claude Chappe, 97420 LE PORT	06 92 92 77 82
EA BEL'ANSE Petite-Île (974)	Traiteur	3 Rue des Libellules 97429 Petite-Île	02 62 31 16 71
EA LES TILADONS	Nettoyage et entretien Conditionnement Logistique et transport	3 Rue Leonus Corre 97420 Le Port	0262 55 93 49
ESAT EDMOND ALBIUS (ST PAUL)	Nettoyage et entretien Artisanat Communication et marketing	110 Chemin Piton Defaud 97460 Saint-Paul	0262 45 32 32
O3 EXPERTS LA REUNION	**Services généraux** **Prestations administratives**	Le CARé 62, rue Adrien Lagourgue 97424 Saint-Leu	
SARL SORENET	Nettoyage et entretien Artisanat	12 rue des Cateaux **Saint-Paul (974)**	



Territoire de l'Ouest / CRESS de La Réunion (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) - Octobre 2023